

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5030043

N/REF : 26/02/2025 17H34 C:025979 I:32099
V/REF : 932870
V/Email reçu le Mercredi 26/02/2025 à 17H34

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0722
IMMEUBLE : LE PREAU -0722
19, COTE DES FRERES
38500 COUBLEVIE

Fontaine, le 06 Mars 2025

Référence Marché: Lot10-Plomberie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 19 FRERES PORTE L101 1ER ETAGE M.PERRIN/MME FLATREAU
04 76 06 25 43 OU 06 40 45 10 13
MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION DE FUITE SUR RADIATEUR
Donneur d'ordre : M. J MESSINA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 06/03/2025 A 08H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT L101 DE M.PERRIN/MME FLATREAU AU 1ER
ETAGE
CONSTAT: FUITE SUR LE RADIATEUR DU SALON - RADIATEUR PERCÉ
COUPURE DE L'ALIMENTATION DU DÉPART ET RETOUR DU RADIATEUR
VIDANGE DU RADIATEUR POUR STOPPER LA FUITE
PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU RADIATEUR SALON L100XH90 EP 10CM ENT 84CM

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5030043

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	179,89	179,89
TOTAL H.T.				179,89
T.V.A. a 10,00%				17,98
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>197,87</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN